Précompte immobilier : exercice 1

Veuillez déterminer le précompte immobilier à payer sachant que :

* il s’agit d’un magasin construit en 2010, dont le revenu cadastral (RC) est de 2541 EUR ;
* le taux du précompte est de 1,25% pour la Région wallonne, 16% pour la province et 32,5% pour la commune où est situé le magasin ;
* le coefficient d’indexation est de 2,1763

Précompte immobilier : exercice 2

Veuillez déterminer le précompte immobilier à payer sachant que :

* il s’agit d’un appartement destiné à l’habitation, construit en 2021, dont le revenu cadastral (RC) est de 740 EUR ;
* l’occupant de l’appartement, handicapé, a deux enfants à charge ;
* le taux du précompte est de 1,25% pour la Région wallonne, 17,5% pour la province et 33% pour la commune où est situé l’appartement ;
* le coefficient d’indexation est de 2,1763

Précompte immobilier : exercice 3

Veuillez déterminer le précompte immobilier à payer sachant que :

* il s’agit d’une maison destinée à l’habitation, construite en 1999, dont le revenu cadastral (RC) est de 822 EUR ;
* l’occupant de la maison a deux enfants à charge, dont un est handicapé ;
* le taux du précompte est de 1,25% pour la Région wallonne, 15,5% pour la province et 31% pour la commune où est situé l’appartement ;
* le coefficient d’indexation est de 2,1763